

Communiqué de presse

du groupe socialiste du Conseil général des Hauts-de-Seine

Nanterre, le 19 janvier 2009

**EPAD / Aménagement de La Défense
Les affaires continuent entre amis de l'UMP !**

**Cession à l'euro symbolique d'un terrain départemental au profit de La
Garenne-Colombes**

**Le groupe socialiste écrit à P. DEVEDJIAN et saisit le Préfet des Hauts-de-
Seine**

Après la cession à l'euro symbolique d'un terrain de 4 192 m² au profit de la ville de La Garenne-Colombes, votée le 19 octobre 2009 en Commission permanente du Conseil général, Michèle CANET, la Présidente du groupe socialiste, s'adresse à Patrick DEVEDJIAN.

« Il s'avère aujourd'hui que les réponses que vous nous avez apportées en Commission permanente ne correspondent pas à la réalité de l'opération. Dans le cadre de l'aménagement de la ZAC des Champs-Philippe, la commune de La Garenne-Colombes devrait céder cette parcelle à la SEM 92, aménageur de l'opération, pour un programme immobilier tertiaire et commercial privé devant être réalisé Place de Belgique. » écrit l'élue socialiste. *« Une promesse de vente à d'ores et déjà été signée en juillet 2009 pour un montant 41.262.000 euros TTC ». Et d'ajouter « Je vous demande (donc) de reconsidérer cette cession (...) dans l'intérêt de notre collectivité, et dans celui du contribuable alto séquanais. »*

De plus, la ville de La Garenne-Colombes est maintenant convoitée par l'Etat pour l'extension du périmètre d'aménagement de La Défense. Le projet de décret du gouvernement qui prévoit que le quartier des Champs-Philippe fasse partie de la gestion de l'EPAD, ne comprenait pas les terrains situés Place de Belgique. Philippe Juvin, le Maire UMP de La Garenne-Colombes et encore Conseiller général des Hauts-de-Seine, a donc fait adopter par son Conseil municipal une demande d'extension intégrant les terrains de la Place de Belgique. Grâce à cette cession, le Département participe d'une manière indirecte au financement de la ZAC et apporte à la ville une somme considérable pour équilibrer l'opération d'aménagement !

Michèle CANET a également saisi le Préfet des Hauts-de-Seine pour qu'il exerce son contrôle de légalité sur cette cession qui paraîtrait « douteuse ».

Contact presse

Emmanuelle ROGE / 06 60 67 89 18